

Réunion de quartier Saint-Michel / Clémenceau 10 février 2020 à 20h – Ecole de la Sapinière



12 élus présents

Une trentaine d'habitants présents.

Début de la réunion à 20h06.

Alde Harmand, Maire, introduit la réunion et présente le projet de rénovation du cœur de ville.



Une concession d'aménagement pour la réhabilitation d'immeubles très dégradés

- Objectif: Réhabilitation et remise sur le marché d'immeubles « en souffrance »
- Choix d'une concession qui permet à la Ville de garder la maitrise et le contrôle de l'opération
- · Liste de 12 biens identifiés mais non exhaustive
- · Périmètre : centre-ville ancien
- · Programme mixte logements / commerces / tertiaire
- Concession attribuée à la SEBL lors du conseil municipal du 17 décembre 2019
- Durée 10 ans





RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020



Une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU)

- Des aides publiques pour adapter les logements aux besoins d'aujourd'hui
- Un périmètre élargi à tout le secteur intramuros
- Un secteur prioritaire pour le centre médiéval
- En 2019, 71 900€ de primes pour la rénovation intérieure de 6 logements (dont 5 locatifs)



RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020



Couleur de Quartiers

En 2019 : 7 immeubles subventionnés 48 200€ de subventions versées







RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020

Tout

Rue des Tanneurs

La démolition de 2 immeubles débute pour aérer l'espace public





Tout



Lucette Lalevée, Adjointe déléguée au développement social et à la qualité de vie, présente les actions en terme d'habitat.







Claudine Camus, Conseillère municipale déléguée à l'attractivité touristique de la ville, présente les actions en terme de cadre de vie.







Matthieu Vergeot, Conseiller municipal délégué à la culture, et Mustapha Adrayni, Conseiller municipal délégué au sport, présentent les actions pour les structures associatives culturelles et sportives.









Fatima Ezaroil, Conseillère municipale déléguée à la vie citoyenne et à la participation, présente les actions en matière de citoyenneté.



Les associations d'habitants et d'usagers

Association Nos Tissages à la Croix de Metz

- Composé par des associations, des acteurs locaux et des habitants du quartier croix de Metz
- Des actions pour améliorer la qualité de vie des riverains
- Donne son avis sur les projets déposés dans le cadre du contrat de ville

L'association des usagers du centre socio-culturel

- Force de propositions dans l'activité du centre, interlocuteur direct de la Ville
- Activités, ateliers et sorties proposées pour les habitants





 De nombreuses concertations avec les habitants tout au long de l'année : 11 secteurs concernés en 2019





Alde Harmand, Maire, présente les actions pour promouvoir Toul.







Jorge Bocanegra, Adjoint délégué au développement durable, à la mobilité et au stationnement, présente les actions en matière de transition écologique.



Rénovation thermique des bâtiments publics

Plusieurs chantiers en 2019 :

- Isolation thermique extérieure de la cantine Maurice Humbert
- Combles des écoles maternelles Gouvion Saint Cyr et Saint Michel isolés
- Nouvelles menuiseries à la maternelle Saint Michel





RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020

rules

Bornes de rechargement pour véhicules électriques

- Pose de 2 bornes ilot des Teinturiers et parking de la Michonnette
- Bornes en fonctionnement à partir de mifévrier





RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020





Le nouveau réseau de transport

- Depuis le 2 janvier 2020, avec la société Terres Touloises Mobilité (groupe Prêt-à-Partir), la communauté de communes a mis en œuvre un réseau de transport étendu aux 41 communes du territoire.
- La CC2T est également responsable de l'organisation et du financement des transports scolaires. Elle assure le transport des élèves vers leur établissement.
- $\bullet \ \, \text{Infos pratiques, fiches horaires} : \underline{\text{www.reseau-colibri.fr}}$



RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020







Une riveraine demande si les rotations pour vider les PAV seront plus nombreuses avec le tri supplémentaire.

- → La technicienne de la CC2T indique qu'un patrouillage est fait pour vérifier régulièrement le taux de remplissage des points d'apport.
- → Elle ajoute que les poubelles d'ordures ménagères peuvent être échangées contre des plus petites si la production de déchets est en nette diminution.

Les riverains demandent si ces changements entrainent une baisse du prix des ordures ménagères ?

→ Jorge Bocanegra indique que le coût de ramassage des ordures ménagères a diminué de 400 000€ par an à l'échelle de la communauté de communes. Le budget des ordures ménagères a d'ailleurs été salué par la Cour des Comptes. Il faut néanmoins continuer à lutter contre les incivilités qui coûtent de l'ordre de 120 000€ par an.

Une riveraine souligne le manque de civilité à côté des PAV avec notamment des cartons et encombrants.

→ Jorge Bocanegra indique que la CC2T a opté pour l'apport volontaire en déchèterie mais offre un service de ramassage des encombrants pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie. C'est un service gratuit sur simple appel à la CC2T.

Un riverain parle des poubelles de la rue des Cartiers Dorés, il n'y a aucun contrôle. Toutes les semaines, une camionnette vient ramasser les dépôts sauvages. Alors qu'il y a des personnes qui ne respectent pas les consignes pour ne pas payer.

→ Jorge Bocanegra indique que c'est un mauvais calcul. La facture est fixe pour 75% de son montant au minimum. Les enjeux d'économies représentent en moyenne 25 euros par an. Alors qu'un dépôt sauvage est facturé 150€ au contrevenant, qui correspondent aux frais d'enlèvement. Si le dépôt est réalisé avec une voiture, le contrevenant est passible d'une amende de 1 500€ et le véhicule peut être saisi. Une centaine de personnes se sont fait prendre avec les caméras de vidéoprotection, qui peuvent générer directement un procès-verbal. → Alde Harmand ajoute que la loi ne permet pas d'aller au-delà des 25% de part variable. Depuis que la vidéoprotection est mise en place depuis quelques mois, on sent les résultats. Mais le secteur des Cartiers Dorés n'est pas encore doté. C'est un projet amené à évoluer en fonction des besoins.

On ne peut pas trouver un autre endroit pour mettre le point d'apport volontaire ? Cela génère des déchets résiduels qui sont emmenés par le vent.

- → Alde Harmand répond que l'objectif est d'être proches des habitations. Si les PAV étaient loin des habitations, les gens devraient prendre leur véhicule et se plaindraient aussi.
- → On sent que sur le centre-ville les résultats progressent avec la vidéoprotection
- → A chaque fois que des papiers volent, ou qu'un PAV n'est pas vidé à temps, l'entreprise qui gère le ramassage peut avoir une pénalité

La mise en place des caméras relève des communes qui ont des containers ?

- → Jorge Bocanegra répond que la compétence des déchets est intercommunale. La propreté est la compétence du Maire. On a un souci avec Toul Habitat qui est un domaine privé, la police n'a donc pas le droit d'y verbaliser. Mais Toul Habitat a des agents assermentés qui ont le droit de faire verbaliser les dépôts irréguliers d'ordures ménagères. On connait les failles du système donc on évolue pour apporter une réponse plus efficace.
- → Alde Harmand ajoute que la vidéoprotection est un moyen supplémentaire de lutter contre les incivilités, mais ce n'est pas leur seul but. Nous répondons par exemple à des réquisitions de la Police Nationale pour aider à résoudre des affaires. Cela marche très bien et permet d'élucider plus facilement des affaires. Nous avons un centre de supervision urbain qui permet de visionner les images captées par les caméras avec 3 agents qui visionnent en direct. C'est un choix que nous avons fait pour la tranquillité des Toulois mais aussi pour lutter contre les incivilités. Les caméras filment jusqu'à 300 mètres de distance, de jour comme de nuit.

Un riverain ajoute qu'il serait nécessaire de mettre une caméra près de la salle de la Madeleine à Ecrouves, qui ressemble parfois à une vraie déchèterie.

→ Jorge Bocanegra indique que ces PAV sont mal placés car ils sont sur un lieu de passage. Il y a souvent des gens qui jettent depuis la voiture et il n'y a personne pour les voir. Quand les PAV sont placés plus près des habitations, il y a un contrôle social qui se met en place naturellement, du fait que l'on peut être vu par ses voisins. Pour régler ce problème, il a été demandé à Ecrouves de déménager ces PAV mais le Maire d'Ecrouves n'a pour l'instant pas voulu répondre favorablement à cette demande.

Pourquoi ne peut-on pas mettre des couvercles en rond pour les emballages ? Ce serait plus facile pour vider les emballages.

→ La remarque est prise en note.

Face à la salle Joseph Oury, les utilisateurs mettent leurs déchets à côté les week-end.

→ La remarque est prise en note. Il faut vérifier que le badge d'accès au PAV soit fourni à chaque utilisateur à chaque location de la salle.

Un riverain indique qu'avec le système de calculs actuels, des gens qui sortent peu de déchets paient plus cher que des gens qui sortent beaucoup de déchets. Le riverain a comparé les impôts de 2 maisons dans la même rue, ayant la même valeur locative. Dans une de ces maisons, il y a eu 47 levées soit 16 9201 dans l'année, pour un coût moyen de 0,021 centimes. Dans la 2ème maison, il y a eu 3 soit 420 litres, soit un coût moyen de 0,51 centimes. Aussi serait-il possible d'organiser une commission pour réfléchir à un prix de ramassage qui soit vraiment incitatif.

- → Jorge Bocanegra indique que la loi s'appuie sur la surface cadastrale de la maison et non la valeur locative. Dès lors qu'on essaie de changer le système pour être plus juste, c'est très compliqué.
- → Quand on a commencé, on était à 13% de taxe sur la propriété bâtie. On est aujourd'hui à 6,6%. La solution idéale serait une redevance et non une taxe, c'est vrai, mais dans une ville comme Toul, moins de 50% de la population paie l'impôt. Nous avons donc décidé de mettre en place un système de solidarité.

Le riverain ajoute que ce n'est pas normal qu'un citoyen paie le litre d'ordures 40% de plus que son voisin.

- → Jorge Bocanegra répond que l'inégalité de nous tous devant l'impôt ne relève pas de la responsabilité des collectivités locales mais de l'Etat qui ne veut pas réformer l'impôt foncier.
- → Le Maire ajoute que le geste est aussi avant tout un geste pour l'environnement et pour la planète, pas que pour le porte-monnaie

Matthieu Vergeot, Conseiller municipal délégué à la culture, et Lydie Le Piouff, Adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, présentent les animations de la ville.





Lydie Le Piouff, Adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, Alde Harmand, Maire, et Mustapha Adrayni, Conseiller municipal délégué au sport, présentent les actions de la vie quotidienne.







Offre de santé sur le territoire

- Accueil d'une IRM au Centre Hospitalier confirmé pour l'automne 2020
- La construction de la clinique psychiatrique privée a débuté pour une ouverture horizon automne 2021





RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020

Offre sport santé sur le territoire

- La ville est partenaire du dispositif « Prescri'mouv », le sport sur ordonnance
- Pour des patients atteints de maladie de longue durée (diabète, cancer, artérite, maladie coronaire, en situation d'obésité...)
- · Prescription médicale par le médecin traitant
- · Bilan physique par un professionnel
- Prise en charge évolutive
- · Créneau sport santé au sein d'une association labellisée
- · Accompagnement spécifique



RÉUNIONS DE QUARTIERS 2020



Olivier Heyob, Adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux urbains, présente les travaux réalisés dans le quartier.





Un riverain qui habite rue des Cartiers Dorés interroge sur la sécurité. Les bus passent très vite, les voitures sont stationnées n'importe comment et avec les enfants, cela pose question. Qu'est ce qui peut être fait dans cette rue ? Son voisin ajoute que la rue est étroite et qu'on ne peut pas se croiser. Il manque des places de stationnement pour les habitants de la rue.

→ Le Maire répond qu'il faut prendre le problème de façon globale. Avec les élections à venir, il ne peut rien annoncer mais les services prennent en note. L'habitude de la ville est d'aller à la rencontre des riverains pour étudier le problème avec eux et trouver une solution en concertation, afin de trouver un consensus. On fait souvent des aménagements provisoires pour que les personnes puissent tester avant de faire des aménagements définitifs. Il est vrai que l'urbanisation des années 70/80 ne répond plus aux habitudes d'aujourd'hui. Aujourd'hui les familles ont plutôt au minimum 2 voire 3 voitures, donc cela pose un problème d'urbanisme. Il faut avoir une réflexion globale qui prend en compte un grand périmètre.

Les nouveaux bus sont plus larges, plus longs et ils vont plus vite.

→ La remarque est prise en note pour être transmise.

Résidence La Faïencerie, le trottoir est délabré. Le lotissement date de 1984 donc il vieillit. Il y a un manque d'asphalte sur la placette. Il y avait un problème d'éclairage public, le haut a été réparé mais celui du bas est désormais en panne. Par ailleurs, la sortie de la rue Edmond Michelet sur la rue Gabriel Mouilleron est dangereuse car les gens roulent très vite. Quand on sort du lotissement, on manque de visibilité car les gens se garent sur le trottoir. Est-il possible de mettre en place un miroir et de faire des aménagements contre la vitesse ?

→ Alde Harmand indique que la réflexion doit se faire conjointement entre Toul et Ecrouves, on en a déjà parlé au Maire d'Ecrouves. Nous avons déjà eu des demandes sur le trottoir, notamment pour les personnes en fauteuil. La solution pourrait être du stationnement en chicane pour casser la vitesse. Par ailleurs nous sommes sur de la voirie départementale, ce qui complexifie encore plus et nécessite d'associer le Conseil départemental aux réflexions.

Un riverain remercie la Ville pour les aménagements réalisés sur Cardinal Tisserant. Il habite la rue Pierregaud en bas, à quand la réfection du tapis ? Il y a une aire de jeux qui devient un parking.

→ Alde Harmand indique que nous avons eu la remarque en réunion de quartier Croix de Metz pour l'aire de jeux, c'est pris en note. Le service voirie établit annuellement les priorités de travaux, la rue Pierregaud n'est pas en haut du tableau mais la remarque est prise en note.

Un riverain parle du carrefour Clémenceau / Patton. Il manque de panneaux de signalisation pour indiquer la Croix de Metz. Quand on vient d'Intermarché, il n'y a aucun panneau pour se diriger. Certains automobilistes se trompent. Il n'y a plus de marquage au sol.

→ Nous prenons en note pour faire remonter au département

Le riverain habite rue Vouachalons, la rue qui dessert Vouachalons depuis Patton ne dispose pas de panneau. Le panneau qui indique le centre commercial est de travers.

→ La remarque est prise en note.

Rue du Saint-Michel, quand seront réalisés les travaux promis depuis de longue date ?

→ Olivier Heyob indique que la canalisation d'eau va être changée. Une réunion aura lieu avec les habitants et la communauté de communes qui porte la compétence eau. Une fois que la canalisation sera refaite, la Ville refera la voirie. La CC2T a passé l'appel d'offres en septembre, le marché a été attribué en décembre. Le calendrier précis devrait être connu d'ici quelques semaines.

Le tunnel sous la gare va-t-il être supprimé ?

- → Jorge Bocanegra indique que les parkings vont être élargis. Les 2 tunnels ne seront pas supprimés, ils vont être réhabilités. Côté restaurant, les parkings seront réaménagés. Le réaménagement va être global avec un début des travaux en 2021.
- → Alde Harmand ajoute que c'était initialement prévu pour 2020 mais la Région a pris du retard. Le parvis de la gare va être complètement refait. Le parking de la gare va être doublé. La ville accompagnera ces travaux par un essai de rond-point sur le carrefour Péchot / Victor Hugo. Les essais débuteront certainement avant la fin de 2020. Le problème c'est que c'est une voirie départementale avec convois exceptionnels donc ce sera obligatoirement un rond-point franchissable par les convois. Nous pensions au départ que ce n'était pas réalisable mais le département nous a indiqué que nous pouvions tester son efficacité.

Que font les gros motoculteurs jaunes sur le parking de l'arsenal?

→ Alde Harmand répond que cela relève de la construction future du Super U.

Les trottoirs de la rue Patton méritent d'être rechargés. Qu'en est-il de l'escalier ?

→ Alde Harmand répond que les travaux doivent être priorisés.

Un riverain répond que la priorité est donnée sur le centre-ville, avec des travaux réalisés près de l'aire de camping-cars, qui ne bénéficient qu'aux touristes.

→ Alde Harmand répond que les travaux sont répartis dans tous les quartiers et que les travaux près de l'aire de camping-cars servent à sécuriser l'accès des enfants à l'aire de jeux située juste à côté.

Qu'en est-il de la fibre optique?

- → Olivier Heyob indique que la pose de la fibre va commencer à Toul à partir du mois de mars. La pose sera débutée là où les fourreaux sont les plus adaptés. Il y aura environ 6 mois de développement par quartier. Toute la ville sera connectée d'ici la fin 2021.
- → Il ajoute que la CC2T a décidé de prendre à sa charge le branchement de chaque prise (plus de 100 euros par foyer), en complément de l'investissement de la Région Grand Est. C'est un effort conséquent.
- → Les habitants seront contactés en temps et en heure pour la pose des fils. Il faudra être vigilants à une pose propre sur les façades. Ces câbles seront en doublon des poteaux France Télécom car les supports France Télécom ne pourront pas supporter l'ensemble du réseau.

Rue Gabriel Mouilleron, c'est vraiment un miracle qu'il n'y ait pas d'accident. Certains passent à 160km/h. si vous faites un aménagement, il faudra peut-être aussi regarder la hauteur des fils électriques.

→ Le maire répond que cela ne pourra se faire qu'en lien entre Toul, Ecrouves et le Conseil Départemental

Une riveraine indique que pour le carrefour Patton, il y a un souci sur la synchronisation des feux piétons. Le timing est très serré pour que les piétons traversent.

- → Alde Harmand répond que de Dommartin à Ecrouves, tous les feux sont synchronisés pour essayer de fluidifier au maximum la circulation.
- → La remarque est prise en note.

La réunion prend fin à 22h15.